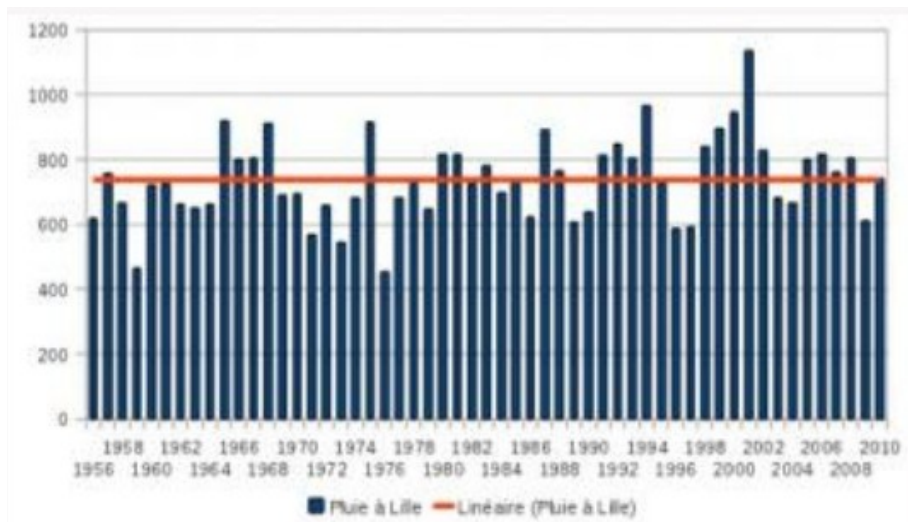
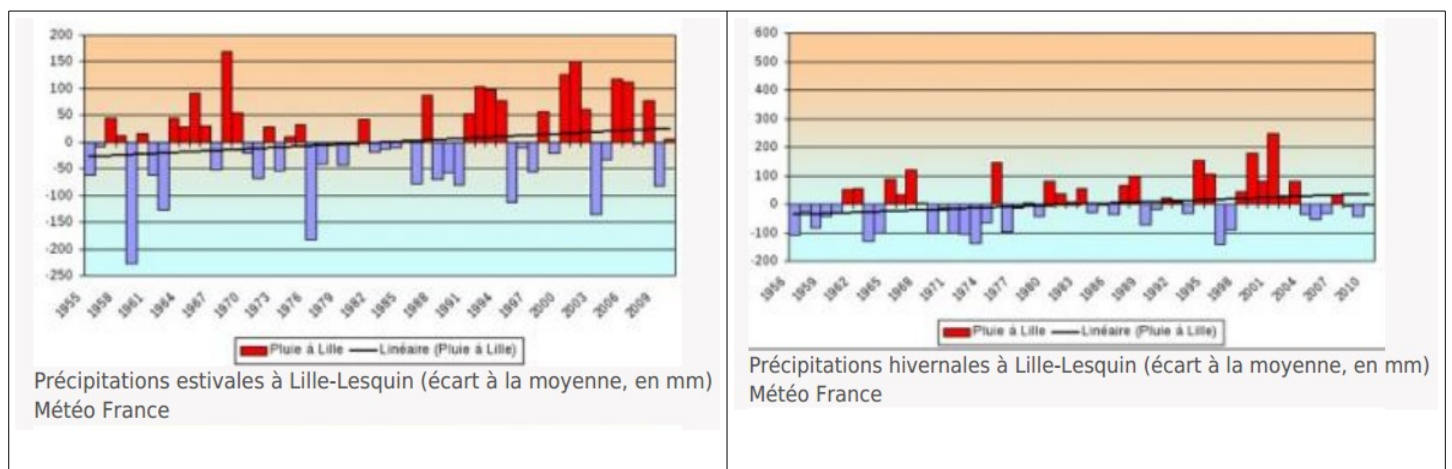


LES PRECIPITATIONS.

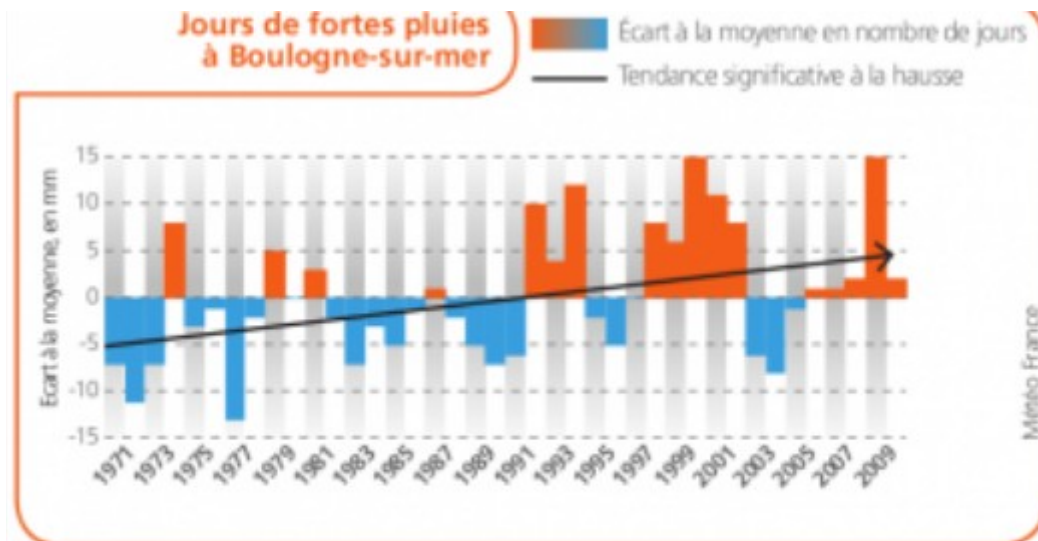
* Le premier critère de caractérisation du climat est la moyenne annuelle des précipitations, définie à partir des moyennes mensuelles de précipitations.



* Le deuxième indicateur porte sur les répartition saisonnières des précipitations (d'avril à septembre et d'octobre à mars).



* Un autre indicateur porte sur le nombre annuel de dépassement du seuil des 10mm en 24 heures, ou "fortes pluies".



Nombre de jours de fortes pluies à Boulogne-sur-Mer
Météo-France